



TRACT UNITAIRE

Paris, le 18 Septembre 2023

Casse du Fret, fonctions supports dans un GIE, transfert dans les filiales ... Nous sommes tous attaqués, nous sommes tous concernés.

Le 26 Septembre, par la grève, commençons la riposte !

Non au démantèlement de Fret SNCF.

Gouvernement et direction SNCF déroulent leur plan de discontinuité de Fret SNCF soit :

- **Suppression de 500 postes sur 5.000 cheminots.**
- **Arrêt de l'exploitation de l'ensemble des trains combinés, soit 23 circulations transférées au privé. La filiale de Fret SNCF aura interdiction de faire du train combiné pendant 10 ans. DB Cargo s'est déjà positionné pour récupérer 2 circulations.**
- **4.500 cheminots seront transférés automatiquement dans 2 filiales, l'une assurant la maintenance l'autre les trains de gestion capacitaire. Ces filiales verront leur capital ouvert.**
- **Privatisation de 40% des biens immobiliers de Fret SNCF.**
- **Liquidation de Fret SNCF le 31 décembre 2025.**

Ce plan de discontinuité n'est pas un énième plan Fret. Gouvernement et direction saisissent l'opportunité que leur offre la commission européenne pour démanteler Fret SNCF. Pourtant, rien ne les y oblige et les conséquences pourraient être dramatiques. D'abord car les droits sociaux des filiales seront, comme pour TER, tous rabotés, à commencer par la réglementation du travail, mais également les accords d'entreprises. Enfin car en interdisant à la filiale qui prendra la place de Fret SNCF de faire du train combiné pour se consacrer aux wagons isolés, c'est la viabilité même de cette nouvelle entreprise qui est en cause.

Une commission d'enquête parlementaire est actuellement en place sur la libéralisation du fret ferroviaire... Rien n'est joué, nous pouvons faire reculer le gouvernement et démontrer les contradictions entre les déclarations du gouvernement sur le report modal et le plan de discontinuité mis en place.

Les filiales : un outil de dumping social.

Les activités TER, Transilien et Intercités répondent systématiquement aux appels d'offres via des filiales. Par conséquent pour les cheminots c'est transfert dans une filiale ou transfert dans une autre entreprise. Aujourd'hui plus de 1.500 cheminots ont reçu leur courrier qui marque le début du processus de transferts. Les collègues des deux lots de TER PACA, d'un lot de l'étoile d'Amiens et un lot à Pays de la Loire. D'ici peu, l'appel d'offre au lot 1 de Transilien sur le T11/T4 sera attribué. A ce rythme, d'ici 10 ans, ce seront près de 50% des cheminots de ces activités qui seront transférés. La filialisation concerne aussi les services qui ne sont pas conventionnés. Ainsi, SNCF Voyageurs filialise ses activités comme OUIGO Vitesse Classique ou plus récemment, SVI pour s'implanter en Italie. L'ensemble des cheminots sont donc concernés par la stratégie de la SNCF qui consiste à multiplier les filiales. L'objectif est clair : rogner tous nos acquis sociaux pour réduire le coût du travail.

Pour Réseau, les choix laissés aux AO d'exploiter elles-mêmes certaines de ces petites lignes est un vrai danger de sous-traitance. Nous devons mettre fin à cette politique de multiplication de filiales pour casser les droits des cheminots !

On ne veut pas de GIE

La direction veut transférer 3.000 cheminots des activités transverses dans un GIE. La raison ? Essayer de limiter les risques de fuite des Sociétés Anonymes du Groupe Public SNCF vers d'autres entreprises pour acheter des prestations que réalise aujourd'hui Optim'Services. Pour garantir les emplois et assurer un avenir à nos activités transverses, ce n'est pas un GIE qu'il faut mais un groupe uni et solidaire, avec des obligations et des droits sociaux communs. Derrière cette création, l'entreprise ira également chercher des gains de productivité avec, à terme, une baisse possible des effectifs.

Dès maintenant, mettons un coup d'arrêt à ce sabotage social !

Le mardi 26 septembre, soyons nombreux en grève pour les arrêter !